



CLOS MANOU

Médoc

Françoise & Stéphane DIEF

PRIMEUR 2021

Appellation	Médoc
Commune	Saint-Christoly de Médoc & Couquèques
Superficie	19,27 ha (En production 19,27 ha)
Type de sols	30% grave, 27% calcaire de Couquèques, 25% sable, 13% sable-argileux, 5% sable graveleux
Encépagement	52% Merlot, 42% Cabernet sauvignon, 3.5% Petit verdot, 2.5% Cabernet franc.
Densité de plantation	Entre 9 000 et 10 000 pieds / ha
Age du vignoble	Environ 40 ans
Pratiques culturales	Conduite en viticulture durable, travail du sol par labour sous le cep de vigne avec enherbement en milieu de rang sur 100% du vignoble. Dédoublage si besoin, effeuillage manuel modéré, éclaircissage des grappes si besoin. Amendements organiques, traitements phytosanitaires raisonnés (bio contrôle), confusion sexuelle. AUCUN, désherbant, insecticide, anti-botrytis.
Vendange	100% manuelle en cagettes. <ul style="list-style-type: none">- Merlot et Cabernet franc : du 29 septembre au 6 octobre- Cabernet sauvignon et Petit verdot : du 11 au 15 octobre 2021.
Rendement	Environ 1 kg de raisin par pied de vigne (6 à 8 grappes/pied) soit 52.50 hls/ha.
Vinification	Double tri des raisins avant et après éraflage sur tables vibrantes et encuvage avec pompe péristaltique (pré-fermentation à froid 8° à 10° pendant 48 à 72 h) vinification traditionnelle par remontage sur cuves béton et par pigeage sur cuves bois et béton (en partie). Pressurage avec presse verticale.
Elevage	Fermentation malo-lactique par co-inoculation pendant la F.A. Elevage sur lie avec bâtonnage. 60% barriques neuves bois Français pendant 17 mois, 33% œufs béton de 7 hls et Dolia de 13 hls pendant 12 mois, 7% jarre en terre cuite de 8 hls pendant 6 mois à 8 mois.
Assemblage	73% Cabernet sauvignon, 17% Merlot, 8% Petit verdot, 2% Cabernet franc.
Mise en bouteille	Au clos, sans collage, avec filtration, sous azote, 19 à 20 mois après les vendanges.
Résultat analytique	Vol. : 13,15% - AT : 3.60 - PH : 3.72 - IPT : 81
Production	66 000 bouteilles de 75 cl - Clos Manou 2021 (52% de la production)

Primeur / Avril 2022